

Rapport du Président

Commission Permanente du mardi 18 octobre 2011

Service instructeur

Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

Service consulté

N° CP-2011-10-8-3

POLITIQUE: ACTIONS EDUCATIVES PROGRAMME: FONCTIONNEMENT DES COLLEGES SUBVENTIONS AUX COLLEGES PUBLICS POUR LES EMPLOIS AIDES

Résumé: Le présent rapport propose de verser, aux collèges concernés, la part employeur des contrats aidés, relatifs aux fonctions d'accueil, d'entretien, d'hébergement et de restauration. Le montant total de la dépense s'élève à 39 115,20€.

La Commission Permanente, par délibérations du 3 mars 2006 (rapport 8ème/20-06) et du 19 mai 2006 (rapport 8ème/40-06), a autorisé le remboursement aux collèges de la part employeur des contrats aidés pour la réalisation de tâches d'accueil, d'entretien, d'hébergement et de restauration, ainsi que le renouvellement de ces contrats par les établissements lorsque le besoin est clairement identifié.

Le présent rapport vous propose le versement, aux collèges figurant en annexe au rapport, de la part employeur des contrats aidés liés à des emplois de personnels TOS. Le montant total de la dépense s'élève à 39 115,20 €.

Les crédits correspondants seront prélevés au programme E653, chapitre 65, nature 65511, fonction 221 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Charles BUTTNER

Service des Actions Educatives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2011

Fonctionnement des collèges PROGRAMME 2011

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
EMP00072	COLLEGE COLMAR - BERLIOZ Emplois aidés - Part employeur	2 872,34
EMP00073	COLLEGE DANNEMARIE - JEAN MONNET Emplois aidés - Part employeur	2 676,20
EMP00074	COLLEGE ENSISHEIM - VICTOR SCHOELCHER Emplois aidés - Part employeur	2 013,76
EMP00075	COLLEGE FERRETTE Emplois aidés - Part employeur	1 716,76
EMP00076	COLLEGE FESSENHEIM - FELIX EBOUE Emplois aidés - Part employeur	1 001,85
EMP00077	COLLEGE FORTSCHWIHR Emplois aidés - Part employeur	2 080,73
EMP00078	COLLEGE HABSHEIM - HENRI ULRICH Emplois aidés - Part employeur	2 314,34
EMP00079	COLLEGE HEGENHEIM - TROIS PAYS Emplois aidés - Part employeur	704,66
EMP00080	COLLEGE ILLFURTH - L'ILL Emplois aidés - Part employeur	3 058,32
EMP00081	COLLEGE ILLZACH - ANNE FRANK Emplois aidés - Part employeur	878,78
EMP00082	COLLEGE KAYSERSBERG - ALBERT SCHWEITZER Emplois aidés - Part employeur	1 077,14
EMP00083	COLLEGE KINGERSHEIM - EMILE ZOLA Emplois aidés - Part employeur	4 014,12
EMP00084	COLLEGE LUTTERBACH - NONNENBRUCH Emplois aidés - Part employeur	947,27
EMP00093	COLLEGE MULHOUSE - BEL AIR 2 Emplois aidés - Part employeur	1 608,31
EMP00085	COLLEGE MULHOUSE - WOLF Emplois aidés - Part employeur	1 193,80
EMP00086	COLLEGE MUNSTER - FREDERIC HARTMANN Emplois aidés - Part employeur	1 683,61
EMP00087	COLLEGE OTTMARSHEIM - THEODORE MONOD Emplois aidés - Part employeur	1 673,70
EMP00088	COLLEGE ROUFFACH - JEAN MOULIN Emplois aidés - Part employeur	1 165,05
EMP00089	COLLEGE SAINT-AMARIN - ROBERT SCHUMAN Emplois aidés - Part employeur	2 107,63
EMP00090	COLLEGE VILLAGE-NEUF - GERARD DE NERVAL Emplois aidés - Part employeur	1 024,62
EMP00091	COLLEGE VOLGELSHEIM - ROBERT SCHUMAN Emplois aidés - Part employeur	2 871,12
EMP00092	COLLEGE WITTENHEIM - JOLIOT-CURIE Emplois aidés - Part employeur	431,09

Total 39 115,20